

## JOURS de PONT & HEURES de SORTIES ANTICIPÉES 2024

Chaque année, le CSE :

- Doit voter sur la programmation des ponts naturels 2024 et le positionnement des jours de repos supplémentaires
- Être informé sur le calendrier 2024, concernant le positionnement des jours fériés légaux et ceux spécifiques aux Départements Alsaciens Mosellans.
- Doit vérifier si une application des clauses de « garanties jours fériés » existe
- Et Déterminer quelles seront les sorties anticipées pour les Mardi 24 et 31 Décembre

### **Cette année, lors du CSE du 28 Septembre, les élus SNU FSU Grand Est seront amenés à voter POUR**

- **2 JOURS DE REPOS SUPPLEMENTAIRES POSITIONNES SUR LES PONTS NATURELS 2024 :**

**Le Vendredi 10 Mai 2024 (lendemain du jeudi de l'Ascension)  
Le Vendredi 16 Août 2024 (lendemain de l'Assomption)**

- **Une heure de sortie autorisée les mardis 24 et 31 Décembre 2024 à 14H00**

Les élus SNU FSU communiqueront suite au CSE via son



**Pour rappel cette année,**

Fin de plage fixe le vendredi	Heure de sortie autorisée les vendredi 22 et 29 Décembre 2023
15 Heures	13 Heures